



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 352

Texte de la question

CÔTE D'IVOIRE

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand, pour le groupe de l'UMP.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Jean-Claude Lefort. Ah ! Enfin !

M. Philippe Briand. Monsieur le ministre, vous avez organisé en France une conférence sur la paix en Côte d'Ivoire. Elle a rassemblé l'ensemble des forces en présence, avec comme objectif premier d'éviter la généralisation de la guerre civile et de permettre le retour à la paix.

Aujourd'hui, la situation est confuse et préoccupante, notamment pour nos compatriotes qui vivent en Côte d'Ivoire. Dans ces moments difficiles, la communauté nationale doit rester soudée et appuyer les efforts de la France pour assurer un règlement pacifique de cette crise qui pourrait embraser toute une région. Il est regrettable, monsieur le ministre, que cette position ne soit pas partagée par tous les responsables politiques français.

Dans ce contexte, pouvez-vous nous rappeler la position générale de la France ? Que compte faire notre pays pour contribuer davantage à l'effort de paix ?

M. Christian Bataille. Qu'il commence par corriger ses erreurs !

M. Philippe Briand. Quelle initiative comptez-vous prendre pour mobiliser la communauté internationale, afin d'inciter les protagonistes à retrouver le chemin de la paix ? Quelle est la mission des forces françaises ? Enfin quelles sont les perspectives de règlement de cette crise ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. Christian Bataille. Vous vous êtes plantés !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, rappelons d'abord que la Côte d'Ivoire est un pays coupé en deux, un pays qui n'évite la guerre que grâce à la présence de nos soldats sur la ligne de cessez-le-feu.

Nous avons en effet réuni à Marcoussis l'ensemble des forces politiques ivoiriennes. Un accord a été signé à l'unanimité, accepté par le président Gbagbo, garanti par la communauté internationale, avec le secrétaire général des Nations unies. A Paris, le président Gbagbo a choisi lui-même son Premier ministre. Il a accepté de former un gouvernement d'union nationale, avec la participation des mouvements rebelles. Ce n'est pas le choix de la France, mais celui des Ivoiriens. C'est le prix de la réconciliation, le prix de l'intégrité territoriale, du désarmement des rebelles.

Aujourd'hui, nous pensons qu'une solution acceptable par tous est possible. Elle peut être trouvée si chacun fait

sa part du chemin.

M. Jean-Marie Le Guen. C'est à Marcoussis qu'il fallait les convaincre ! Le problème ne se pose pas ici !

M. le ministre des affaires étrangères. La communauté internationale unanime remercie la France *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)* et demande au président Gbagbo de respecter ses engagements.

Nous comprenons l'inquiétude de la communauté française installée en Côte d'Ivoire, qui aime ce pays et qui entend y rester. Aujourd'hui nous voulons assurer sa sécurité ainsi que celle de toutes les communautés étrangères. Telle est la mission de notre dispositif militaire et c'est pour cela que nous l'avons renforcé. Nous restons mobilisés pour sortir du blocage actuel et parvenir à la réconciliation, en liaison avec l'ensemble des chefs d'Etat africains.

M. Yves Fromion. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. C'est dans cet esprit que je me rendrai prochainement dans la région. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Malheureusement, j'entends des voix qui s'élèvent, ici et là, mais a-t-on le droit de parler d'un échec de la France (« Oui ! Oui ! » *sur les bancs du groupe socialiste*) quand la France prend le risque de la paix et de la réconciliation ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Bien sur, cela est difficile, mais c'est notre devoir, c'est notre honneur. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Là comme ailleurs, vous pouvez compter sur la France pour rester fidèle à elle-même. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 352

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2003